Règlements du Concours (english below)

- **1. Admissibilité**: Le concours est ouvert exclusivement aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Les employés de L'Académie Vallée du Richelieu et Ton Caddie, ses filiales, ses agences de publicité et de promotion, ainsi que les membres de leur famille immédiate ne sont pas admissibles à participer.
- **2. Période du concours :** Le concours débute le 20 juillet 2024 à 00h01 (HAE) et se termine le 31 août 2024 à 23h59 (HAE).
- **3. Comment participer :** Pour participer, vous devez : a. Recevoir l'infolettre de Ton Caddie. b. Cliquez sur le bouton "Je veux participer" dans l'infolettre pour accéder au formulaire de participation. c. Remplir le formulaire de participation avec vos coordonnées complètes. Courriel + numéro de cellulaire.
- 4. Aucun achat requis : Aucun achat n'est nécessaire pour participer au concours.
- **5. Prix :** Le prix consiste en un bâton de golf TaylorMade, ajusté sur mesure pour vous d'une valeur approximative de 1000\$. Le prix doit être accepté tel qu'il est attribué et ne peut être transféré, échangé ou converti en espèces.
- **6. Sélection du gagnant :** Le gagnant sera sélectionné par tirage au sort parmi toutes les inscriptions admissibles reçues durant la période du concours. Le tirage aura lieu le 2 septembre 2024 à Mirabel. Le gagnant sera contacté par courriel dans les 5 jours ouvrables suivant le tirage. Si le gagnant ne répond pas dans les 7 jours suivant la première tentative de contact, un autre gagnant sera sélectionné.
- **7. Conditions générales :** a. En participant, chaque participant accepte de se conformer aux règlements du concours et aux décisions de Ton Caddie, qui sont finales et exécutoires. b. Ton Caddie se réserve le droit, à sa discrétion, de disqualifier toute personne qui altère le processus de participation ou le fonctionnement du concours, ou qui agit de manière antisportive ou perturbatrice, ou qui enfreint ces règlements. c. Ton Caddie se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler le concours en cas de fraude, de virus, d'intervention humaine non autorisée ou de tout autre facteur échappant à son contrôle raisonnable qui pourrait compromettre la sécurité ou l'intégrité du concours.
- **8. Protection des renseignements personnels :** Les renseignements personnels recueillis dans le cadre de ce concours seront utilisés pour l'administration du concours et pour vous partager les offres de nos partenaires commerciaux. En participant au concours, chaque participant consent à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de ses renseignements personnels par Ton Caddie et L'Académie Vallée du Richelieu à leurs fins.

- **9. Lois applicables :** Le concours est soumis à toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et municipales applicables. Ce concours est nul là où la loi l'interdit.
- **10. Contact**: Pour toute question concernant ce concours, veuillez contacter Ton Caddie à info@toncaddie.com.

Contest Rules

- **1. Eligibility:** The contest is open exclusively to residents of Quebec aged 18 and over. Employees of L'Académie Vallée du Richelieu and Ton Caddie, its subsidiaries, its advertising and promotion agencies, and members of their immediate family are not eligible to participate.
- **2. Contest Period:** The contest begins on July 20, 2024, at 12:01 AM (EDT) and ends on August 31, 2024, at 11:59 PM (EDT).
- 3. How to Participate: To participate, you must:
- a. Receive the newsletter from Ton Caddie.
- b. Click on the "I want to participate" button in the newsletter to access the entry form.
- c. Fill out the entry form with your complete contact information, including email and mobile number.
- **4. No Purchase Required:** No purchase is necessary to enter the contest.
- **5. Prize:** The prize consists of a TaylorMade golf club with an approximate value of \$500. The prize must be accepted as awarded and cannot be transferred, exchanged, or converted to cash.
- **6. Winner Selection:** The winner will be selected by random draw from all eligible entries received during the contest period. The draw will take place on September 2, 2024, in Mirabel. The winner will be contacted by email within 5 business days following the draw. If the winner does not respond within 7 days following the first contact attempt, another winner will be selected.

- **7. General Conditions:** a. By participating, each participant agrees to comply with the contest rules and the decisions of Ton Caddie, which are final and binding.
- b. Ton Caddie reserves the right, at its discretion, to disqualify any person who tampers with the entry process or the operation of the contest, acts in an unsportsmanlike or disruptive manner, or violates these rules.
- c. Ton Caddie reserves the right to modify, suspend, or cancel the contest in the event of fraud, viruses, unauthorized human intervention, or any other factor beyond its reasonable control that could compromise the security or integrity of the contest.
- **8. Protection of Personal Information:** Personal information collected as part of this contest will be used for the administration of the contest and to share offers from our business partners. By entering the contest, each participant consents to the collection, use, and disclosure of their personal information by Ton Caddie for these purposes.
- **9. Applicable Laws:** The contest is subject to all applicable federal, provincial, and municipal laws and regulations. This contest is void where prohibited by law.
- **10. Contact:** For any questions regarding this contest, please contact L'Académie Vallée du Richelieu and Ton Caddie at info@toncaddie.com.